

Questions orales

M. Robison: Pourquoi le ministre est-il en train de rompre cette promesse si importante au public canadien?

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, nous avons assuré la Chambre, je pense, par l'entremise du premier ministre, à l'occasion de plusieurs commentaires qui ont été émis, à savoir que, en tout temps, nous recommanderions les directives qui assureraient l'intégrité et la transparence de ce gouvernement, et c'est ce que nous entendons faire lorsque nous soumettrons des recommandations sur ce projet de loi sur le lobbying.

* * *

[Traduction]

VIA RAIL**LES SERVICES OFFERTS AUX PERSONNES EN FAUTEUIL ROULANT**

M. Patrick Boyer (Etobicoke-Lakeshore): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État aux Transports. Vendredi dernier, une de mes électrices, Viola Powell, se rendait de Toronto à Ottawa par le train pour assister à une conférence sur les invalides. Bien qu'elle eût réservé sa place un mois à l'avance, elle ne put bénéficier des services tant vantés par VIA Rail pour les personnes en fauteuil roulant. Notre amie dut donc faire le voyage dans le vestibule, parmi les bagages, et ne put aller aux toilettes pendant cinq heures.

La ministre est-elle au courant des lacunes particulières qui existent à la gare Union de Toronto au point que les invalides ne peuvent voyager avec la dignité qu'ils méritent?

L'hon. Suzanne Blais-Grenier (ministre d'État (Transports)): Monsieur le Président, cette situation est sûrement inacceptable. Je dois rencontrer les dirigeants de VIA Rail ce soir même et j'entends bien les saisir de la question.

* * *

L'ENVIRONNEMENT**LE PROJET DE CENTRE DE TOXICOLOGIE DE GUELPH**

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Puisqu'il s'est rendu la semaine dernière sur les sites d'enfouissement de produits chimiques toxiques le long de la Niagara, pourrait-il dire s'il est disposé à annuler la décision mal inspirée que son gouvernement a prise en novembre dernier en annulant le projet de Centre de toxicologie de Guelph et à entamer la construction de ces installations bien nécessaires?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je ne suis même pas sûr que ce soit vrai que le gouvernement ait annulé le projet de centre de toxicologie. Je sais que le gouvernement était saisi d'un projet très valable et que mon prédécesseur en faisait l'étude au moment où j'ai été nommé ministre de l'Environnement. Le projet existe toujours. Il n'appartient cependant pas à moi seulement ni au

gouvernement seulement, de prendre cette décision. Tout ce que je puis dire au député, c'est que nous étudions le projet. Nous reconnaissons qu'un tel centre de toxicologie s'impose et la candidature de Guelph à cet égard me paraît très valable.

LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, devons-nous, de ce côté-ci de la Chambre, voir dans la réponse du ministre un signe qu'il fait passer la santé des Canadiens avant la réduction du déficit, contrairement à ce que faisait le ministre des Finances il y a un an annonçant l'annulation du projet?

L'hon. Tom McMillan (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, cette question ne rend service ni au député ni à son parti. Je suis tout à fait convaincu que si j'étais saint François d'Assise, le député me reprocherait de répandre sur le sol des graines pour les oiseaux.

* * *

LES MINES**LA RÉOUVERTURE DE LA MINE CYPRUS ANVIL À FARO (YUKON)**

M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Mines. Je voudrais bien qu'il dise à la Chambre quelle est sa réaction face aux allégations faites par certaines grandes compagnies minières canadiennes selon lesquelles la réouverture de la mine Cyprus Anvil à Faro va tout d'abord perturber le marché international du zinc et ensuite retarder l'exploitation d'autres mines de zinc qu'on aurait pu autrement mettre en production. Que répond-il aux allégations fort graves de ces compagnies?

L'hon. Bob Layton (ministre d'État (Mines)): Monsieur le Président, le premier reportage présenté sur la question renfermait de nombreuses erreurs. Il y a eu depuis plusieurs articles et reportages où l'on précisait que c'était là une initiative du secteur privé et que c'était l'assemblée législative ou le gouvernement du Yukon qui avait sollicité l'aide du gouvernement fédéral pour rouvrir la mine, laquelle, à en croire quatre rapports, tant des études de faisabilité que des études techniques, pourrait se révéler une entreprise minière viable au Yukon.

● (1500)

LA DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur): Monsieur le Président, le ministre est-il donc d'accord avec M. Clifford Frame selon lequel sa compagnie, la Curragh Resources, ne bénéficie pas d'une entente spéciale avec le gouvernement fédéral, mais qu'elle profite simplement des programmes existants offerts à toute compagnie minière qui souhaite s'en prévaloir?

L'hon. Bob Layton (ministre d'État (Mines)): Monsieur le Président, il faut reconnaître que le gouvernement est conscient de l'importance du secteur minier et que tous les projets de mise en valeur de cette ressource naturelle bénéficieront de la même attention.